



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

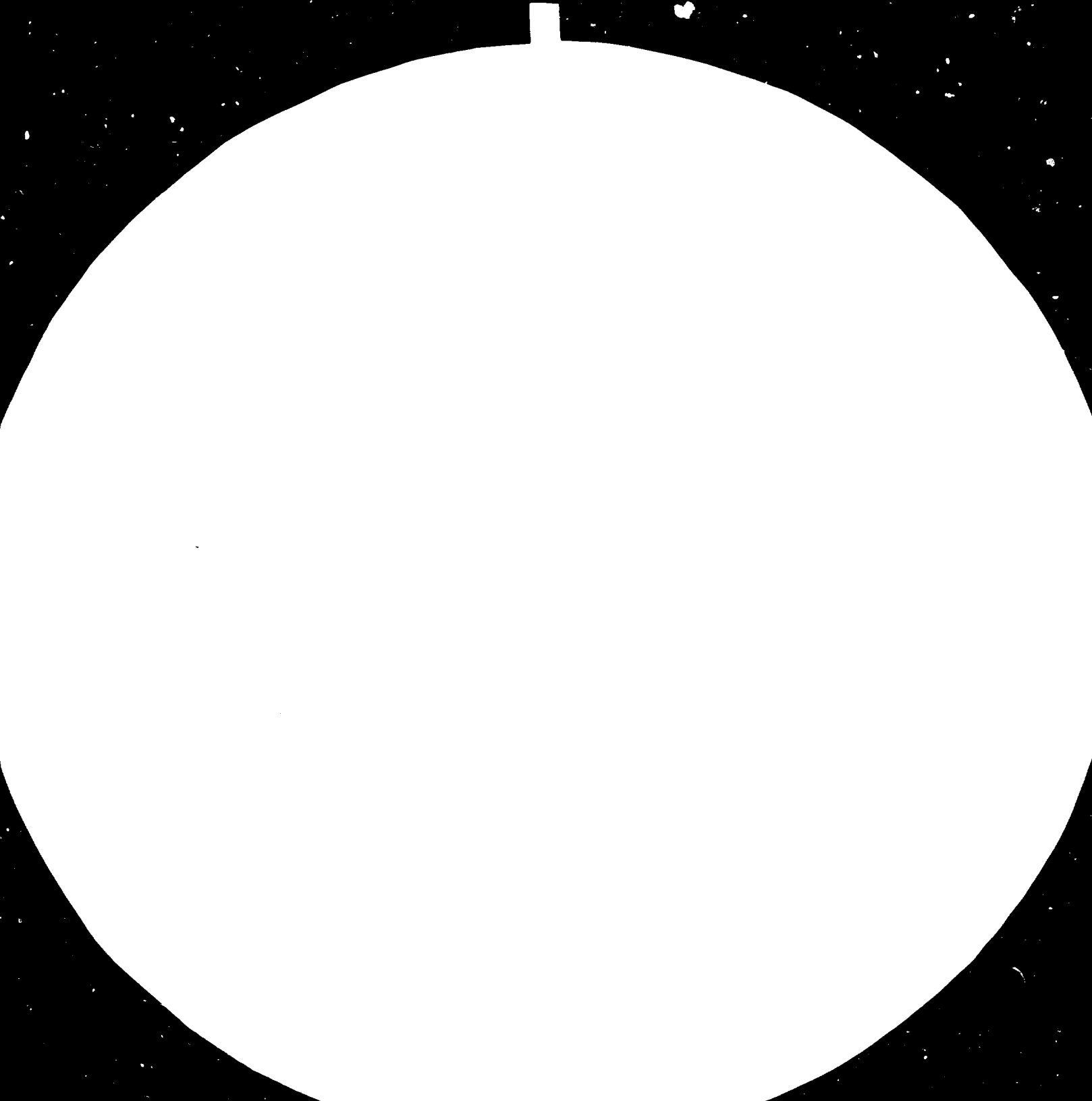
FAIR USE POLICY

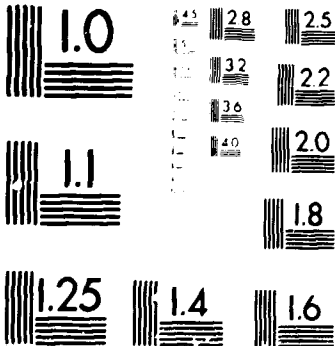
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
 NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
 STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
 (ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

14024 - F

Distr.
LIMITEE
UNIDO/IO.600
10 octobre 1984
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Deuxième Conférence ministérielle
sur la coopération industrielle entre
pays islamiques

Istanbul (Turquie), 13-16 novembre 1984

Besoins en main-d'oeuvre industrielle des Etats membres de
l'Organisation de la conférence islamique (OCI), méthodes et
moyens permettant de créer et/ou de renforcer les centres de
formation mis au service de tous les pays membres de l'OCI */

Document établi par le Secrétariat de l'ONUDI

2859

*/ Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.84-92025 (EX)

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
EVOLUTION DE LA DEMANDE DE FORMATION DANS LES PAYS ISLAMIQUES	3
COOPERATION ENTRE PAYS ISLAMIQUES EN MATIERE DE FORMATION INDUSTRIELLE	6
MESURES SUGGEREES POUR RENFORCER LA COOPERATION ENTRE PAYS ISLAMIQUES EN MATIERE DE FORMATION INDUSTRIELLE	8
PROMOTION DE PROGRAMMES DE COOPERATION A COURT ET A LONG-TERME RELATIFS A L'ECHANGE D'EXPERIENCE ET DE QUALIFICATIONS	8
CREATION D'INSTITUTIONS	9
SYSTEME D'INFORMATION	11
METHODES ET TECHNIQUES DE FORMATION	11
FINANCEMENT INDUSTRIEL	12
AUTRES MESURES ORIENTEES VERS DES ACTIONS	13
PROGRAMME DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE ACCORDEE PAR LES INSTITUTIONS COMPETENTES DES NATIONS UNIES	14
QUESTIONS SOUMISES A LA DISCUSSION	17
OBJECTIFS ET STRATEGIES	17
ETABLISSEMENT D'UNE AUTORITE CENTRALE CHARGEE DE LA FORMATION INDUSTRIELLE	18
ACCORDS DESTINES A PROMOUVOIR LES PROGRAMMES DE COOPERATION ENTRE PAYS ISLAMIQUES	18
ETABLISSEMENT D'UN COMITE PERMANENT	19

EVOLUTION DE LA DEMANDE DE FORMATION DANS LES PAYS ISLAMIQUES

Les Ministres de l'industrie de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont examiné, lors de leur réunion consacrée à la coopération industrielle entre Etats islamiques qui s'est tenue à Islamabad en février 1982, le problème de la coopération entre les Etats membres de l'Organisation, dans le but de promouvoir la coopération industrielle. Les ministres ont adopté la Déclaration d'Islamabad, qui contient une série de recommandations. Les articles 10 à 16 de cette Déclaration concernent la coopération dans le domaine de la recherche et du développement, en matière de formation industrielle, ainsi que le transfert de technologie. L'accent est mis sur la coopération dans le domaine de la formation et sur les mesures à adopter conjointement en vue de la création et du renforcement des centres de recherche et de développement et des institutions de formation industrielle dans les 43 Etats membres de l'OCI. La réunion ministérielle d'Islamabad a également mis sur pied un Groupe spécial chargé de la coopération industrielle.

Le 14 novembre 1980, L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution relative à la coopération entre les Nations Unies et l'OCI. Le 13 octobre 1982, un accord relatif à la coopération industrielle et à l'assistance technique a été conclu entre l'ONUDI et l'Organisation de la conférence islamique. L'ONUDI est devenue de ce fait membre associé du groupe spécial constitué par la Conférence ministérielle d'Islamabad. La troisième réunion de ce groupe a eu lieu du 10 au 12 avril 1984 à Istanbul, avec la participation de l'ONUDI.

Cette réunion a demandé à l'ONUDI de préparer trois documents sur la coopération entre l'ONUDI et l'OCI, afin qu'ils soient étudiés par la deuxième conférence ministérielle sur la coopération industrielle entre les Etats membres de l'OCI. Un de ces documents est consacré à la formation de la main-d'oeuvre industrielle, ainsi qu'à la création et/ou le renforcement des centres de formation situés dans les pays islamiques. L'alinéa iii), paragraphe 5, point 14 du rapport FR/TF.3/84-3 a trait à cette question.

Ces mesures sont également conformes à la ferme recommandation du comité permanent pour la coopération scientifique et technologique de l'OCI, adoptée lors de sa première réunion à Islamabad, en mai 1983. Cette recommandation concerne le renforcement des institutions de formation industrielle et d'appui, dans les Etats membres de l'Organisation de la conférence islamique.

Le présent document se penche sur des questions qui viennent s'ajouter à celles que l'ONUDI a présentées dans le document UNIDO/IS.92/Rev.1/Add.1. en 1981.

A la suite de l'expérience acquise dans le domaine industriel, les pays islamiques sont devenus de plus en plus conscients du fait que l'obstacle majeur au développement rapide de l'industrie n'est pas toujours constitué par un manque de ressources financières, mais plutôt par une pénurie de ressources humaines, en particulier de personnel de haut niveau capable de concevoir, développer et gérer des plans et projets englobant une technologie adaptée aux conditions socio-économiques locales.

Les besoins en main-d'oeuvre industrielle qualifiée ne cessent de croître et les programmes qui existent en matière d'enseignement et de formation professionnelle, ainsi que les infrastructures, ne permettent pas toujours d'y répondre.

De nombreux pays islamiques en développement ont réalisé des progrès remarquables en arrivant à mettre sur pied une infrastructure éducative importante, tant du point de vue du nombre et du type d'institutions, que de celui des chiffres de fréquentation. Cependant, les structures d'enseignement

varient selon les pays, de telle sorte que les niveaux de formation indiqués - même en termes de fréquentation - ne reflètent pas une qualité uniforme en matière d'enseignement ou de formation. Bien que ce document soit consacré à la formation de la main-d'oeuvre industrielle, et non à l'enseignement général, il est évident que ces deux composantes sont étroitement liées.

Des efforts ont été déployés et intensifiés afin de développer les ressources humaines; il convient maintenant de prendre des mesures afin d'assurer une certaine coordination. Conscients de cette situation, plusieurs pays ont désigné des instances officielles chargées exclusivement de la formation industrielle. Certains pays ont créé des ministères responsables du développement des ressources humaines qui ont réussi dans une certaine mesure à faire face aux problèmes et à concevoir, développer et mettre en oeuvre des politiques appropriées, permettant d'assurer une formation adéquate.

La formation industrielle constitue un domaine vaste, complexe et particulièrement diversifié, impliquant des formules variées : enseignement universitaire et spécialisé, groupes d'experts dans l'industrie et séminaires, formation "sur le tas". La formation peut recouvrir plusieurs types d'activités, y compris la formation technique et la préparation de cadres de gestion, dans les secteurs industriels spécialisés. Elle peut également englober la formation continue du personnel déjà qualifié, par exemple ingénieurs de production et gestionnaires. La formation au niveau des usines et ateliers pourrait être encouragée et utilisée pour assurer la formation permanente et le recyclage du personnel. Il en est de même pour la formation assurée par les contreparties (formation dispensée par les experts assignés à des entreprises ou institutions spécifiques).

Dans d'autres pays, de nombreuses institutions s'occupant du développement des ressources humaines sont placées sous l'égide de différents départements ministériels et s'acquittent de leurs tâches sans pouvoir bénéficier d'une coordination d'ensemble ou d'un plan clairement établi permettant de tenir compte des objectifs et des priorités du développement national. Dans d'autres pays encore, les plans de développement des ressources humaines n'ont pas été élaborés d'une manière intégrée, en tenant compte des besoins des autres secteurs industriels.

D'autre part, les entreprises sont parfois peu conscientes du fait que la formation de la main-d'oeuvre devrait être une composante essentielle de toute mesure visant à promouvoir la coopération industrielle. Etant donné que ces entreprises fonctionnent parfois depuis longtemps selon un mode traditionnel, elles ont tendance à résister aux suggestions faites en ce sens.

La formation assurée dans le cadre d'accords commerciaux est devenue relativement importante dans de nombreux pays islamiques, par comparaison avec la formation s'insérant dans le cadre de l'assistance technique. Il semble qu'un vaste marché mondial de la formation industrielle soit en cours d'élaboration. Ce marché comporte encore de nombreuses imperfections découlant principalement d'un manque d'informations quant aux besoins et capacités des différents pays en matière de formation.

Par conséquent, il est urgent que les pays islamiques en développement soient à même de définir clairement leurs besoins en formation à court et à long terme, d'évaluer la capacité des prestataires à y répondre, et de contrôler la mise à exécution des programmes de formation offerts par ces derniers. Il convient de souligner qu'il importe de s'attaquer au problème de la formation dès qu'un projet est conçu et de choisir une technologie susceptible d'être assimilée et maîtrisée.

La technologie et la formation devraient être soumises à une planification à long terme afin de permettre aux entreprises de bénéficier d'une véritable continuité en matière de technologie et d'évoluer progressivement vers des niveaux plus élevés de complexité en technologie et en gestion. Par conséquent, des mesures devraient être prises à l'échelon national afin de garantir que les responsables de la formation seront associés à l'étude de toutes les questions

liées à l'acquisition de la technologie industrielle, des aptitudes et du savoir-faire.

Les multiples problèmes qui se posent aux économies en développement en matière d'emploi et de main-d'oeuvre varient tellement selon les pays qu'ils constituent un défi pour les systèmes généralisés de planification des ressources humaines. Malgré les progrès considérables qui ont été apportés aux méthodes analytiques au cours de ces dernières années, des lacunes continuent d'exister en matière de planification. De plus, il existe une pénurie considérable de données critiques. Cependant, bien qu'il soit difficile de prévoir avec précision les tendances futures de l'emploi, tout porte à croire que l'évolution continue de la technologie, de la société et de l'économie nécessitera une mise à jour et un recyclage de la main-d'oeuvre industrielle.

Des cycles courts de recyclage et de mise à jour du personnel industriel qualifié seront de plus en plus nécessaires. Des cours spécifiques - dont le besoin pourrait être déterminé par les instituts de formation, le gouvernement ou l'industrie elle-même - pourraient comprendre des cycles de mise à jour destinés à l'échelon national aux professions d'un secteur spécialisé (par exemple ingénierie ou gestion de la production) et des cours donnés en usine ou dans un domaine d'intérêt particulier (par exemple utilisation de micro-ordinateurs en gestion).

L'expérience indique que de nombreuses institutions de formation situées dans les pays islamiques sont équipées de moyens qui, s'ils étaient renforcés, permettraient de mieux identifier les besoins en matière de formation. En outre, plusieurs instituts de recherche, basés dans les pays islamiques, ont entrepris des études novatrices qui font de ces instituts des partenaires valables dans le cadre de la conception et de l'organisation de programmes de formation destinés aux ingénieurs et techniciens, dans des domaines tels que la conception des produits et de l'équipement, le design industriel, les procédés de fabrication, la planification des usines, etc. Les programmes élaborés par ces instituts concernant le développement technologique et la promotion de secteurs spécifiques pourraient donner des résultats encore plus considérables s'ils avaient pour objectif direct de répondre aux besoins de formation industrielle.

La possibilité d'organiser une formation allant au-delà du cadre national pourraient être utilement mise à profit si les institutions des pays islamiques adoptaient des mesures adéquates pour informer d'autres pays de leur existence. En effet, 23 pays sont situés en Afrique, 13 en Asie occidentale, 6 en Asie et en Extrême-Orient, et 1 en Europe. De nombreuses institutions ne sont pas suffisamment connues au niveau sous-régional ou régional. De nombreuses autres ne sont pas conscientes du rôle particulièrement utile qu'elles pourraient jouer. D'autres encore, qui disposent d'une capacité excédentaire, ne réalisent pas qu'elles pourraient utiliser ce potentiel à l'avantage du personnel de l'industrie des autres pays islamiques. Les informations relatives aux possibilités existantes ne sont qu'insuffisamment publiées et ne donnent pas une idée détaillée des ressources disponibles.

Bien que la coopération entre pays islamiques, dans le domaine de la formation industrielle, se soit intensifiée au cours de ces dernières années, elle reste encore peu coordonnée et limitée et n'a pas acquis l'ampleur souhaitée ou réalisable.

COOPERATION ENTRE PAYS ISLAMIQUES EN MATIERE DE FORMATION INDUSTRIELLE

L'analyse qui précède révèle que la coopération entre pays islamiques en matière de formation professionnelle présente plusieurs avantages. L'environnement est assez comparable, les problèmes et obstacles qui se posent dans certains pays islamiques ont été résolus par d'autres dans un passé récent et sont encore à l'esprit des responsables, la communication entre enseignants et stagiaires est plus aisée. Ces facteurs devraient renforcer le processus d'apprentissage et faciliter le transfert des connaissances.

Le facteur le plus important qui influence la coopération en matière de développement des ressources humaines est peut-être le fait que les pays eux-mêmes reconnaissent la nécessité d'acquérir une plus grande auto-dépendance et font preuve d'une volonté politique de s'entraider. Ceci implique que les obstacles dus aux attitudes doivent être surmontés et qu'il convient de promouvoir une confiance accrue dans les capacités technologiques de chacun.

La seule difficulté, sans doute la plus sérieuse, qui existe en matière de promotion de la coopération est constituée par l'absence d'une base d'informations. On ignore souvent quel est le profil du personnel nécessaire et quelles sont les ressources disponibles pour répondre aux besoins. Cette difficulté existe à la fois au niveau national, sous-régional et régional. Ces informations devraient être mises à la disposition des bénéficiaires sous une forme fiable et utilisable, afin de développer et de mieux employer la main-d'oeuvre existante, d'une manière plus complète. L'identification et l'estimation des besoins en personnel qualifié posent des difficultés. Il est en effet impossible de faire de bonnes estimations sans disposer de statistiques améliorées et autres types d'informations ou sans réaliser des progrès dans les domaines suivants : démographie; facteurs économiques, sociaux et technologiques. Tous ces éléments influencent l'offre et la demande de main-d'oeuvre.

De plus, il est nécessaire de mettre en place différents mécanismes de coopération pour assurer la formation de diverses catégories de personnel. Il convient d'analyser les plans et les politiques de développement des pays islamiques, ainsi que leur structure industrielle et leur potentiel de formation, en tenant compte des types spécifiques et des capacités technologiques et gestionnelles disponibles et requises par l'industrie. En même temps, il est nécessaire d'étudier la possibilité qu'ont d'autres pays islamiques à contribuer à la solution de besoins spécifiques. Cette attitude à l'égard de la coopération - impliquant simultanément une évaluation de l'offre et de la demande et un programme visant à combler le décalage existant entre ces deux paramètres - faciliterait considérablement l'accès réciproque aux moyens de formation mis en oeuvre.

En envisageant d'élaborer des programmes de coopération, il est nécessaire d'étudier les aspects généraux suivants, en tenant compte des conditions locales :

- Les structures d'enseignement peuvent varier selon les pays. Il n'est pas garanti que les niveaux de formation atteints, exprimés en nombre d'années d'apprentissage, reflèteront un même niveau de formation ou de préparation à l'emploi;
- Les méthodes de préparation à l'emploi diffèrent également d'un pays à l'autre. Il n'existe pas de méthode uniforme de préparation pour de nombreux emplois;
- Dans le contexte de la planification économique, les planificateurs nationaux devraient être conscients des facteurs technologiques et non technologiques qui influencent le profil de la main-d'oeuvre, à l'échelle d'un projet;

- Pour des raisons liées à la propriété industrielle, certaines informations ainsi que le savoir-faire nécessaires à la formation industrielle et au transfert de technologie, limitent dans certains cas les possibilités de ce transfert;
- La structure de l'industrie peut varier selon les pays en matière de propriété, organisation, gestion et prise de décision;
- Les pays en développement et leurs secteurs industriels peuvent varier très considérablement quant aux aspects suivants : phase de développement; ouverture de l'économie; nature et degré de complexité des institutions commerciales; aspects traditionnels et modernes du secteur industriel; importance relative des secteurs public et privé; strates de développement (entrepreneurs, gestion, techniques); niveau d'absorption de la main-d'oeuvre au sein de l'économie.

MESURES SUGGEREES POUR RENFORCER LA COOPERATION ENTRE PAYS ISLAMIQUES
EN MATIERE DE FORMATION INDUSTRIELLE

Dans le contexte de la coopération technique en matière de formation industrielle, il convient d'examiner en priorité les programmes et activités ci-dessous :

PROMOTION DE PROGRAMMES DE COOPERATION RELATIFS A L'ECHANGE D'EXPERIENCE
ET DE QUALIFICATIONS A COURT ET A LONG-TERME

L'élaboration de programmes de coopération implique qu'une attention plus grande soit accordée à la planification du développement de la main-d'oeuvre à l'échelon national. Cette planification, qui pourra s'effectuer à court, moyen et long-terme, exigera une analyse systématique du marché de l'emploi existant, y compris une évaluation des pénuries présentes et futures en main-d'oeuvre qualifiée et des excédents de main-d'oeuvre non qualifiée. La planification devrait également englober les aspects suivants :

- a) Une évaluation du niveau de développement économique et technologique du pays ainsi que de la capacité nationale d'absorption de la main-d'oeuvre;
- b) Une analyse des tendances technologiques futures et de leurs implications sur la formation de la main-d'oeuvre industrielle, sur base d'analyses de la complexité technologique;
- c) Une programmation à court et à long-terme du développement de la formation industrielle en conformité avec les besoins nationaux, sectoriels et ceux des entreprises.

L'évaluation devrait essentiellement consister en un inventaire des ressources en main-d'oeuvre et des besoins existants ; elle devrait comporter une description de l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Bien que la qualité de l'évaluation dépende de la disponibilité de données, certaines informations peuvent généralement être obtenues, indiquant les caractéristiques professionnelles et industrielles du personnel, les taux de participation de ce dernier et les statistiques de chômage et de sous-emploi. Les mesures ultérieures comprennent l'élaboration d'estimations dérivées relatives à l'offre et à la demande future. Les estimations de l'offre par catégories professionnelles sont généralement basées sur une analyse de la "production" des institutions de formation reconnues, ainsi que sur une évaluation de l'importance de la formation assurée au sein des entreprises elles-mêmes. Une fois que l'analyse de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre a été effectuée, il est essentiel d'élaborer une politique de formation industrielle destinée à corriger les déséquilibres qui pourraient survenir entre ces deux éléments.

Une fois que les besoins de formation ou les demandes des secteurs industriels ont été déterminés à l'échelon national, et que les installations existantes ont été évaluées afin de savoir si elles sont désireuses et capables d'assurer la formation indispensable, le gouvernement est mieux à même d'identifier les besoins en faisant appel à une stratégie flexible, en se basant sur la corrélation établie entre l'offre et la demande. Cette approche nécessite la mise en oeuvre échelonnée de programmes à court et à moyen-terme, en utilisant l'expérience acquise lors de chaque phase afin d'améliorer la phase suivante. Une telle procédure est essentielle pour l'élaboration de plans et de programmes au niveau sous-régional, régional ou interrégional.

CREATION D'INSTITUTIONS

Afin de lancer ou de renforcer des programmes de coopération entre pays islamiques dans le domaine des ressources humaines employées par l'industrie, il est indispensable, comme indiqué ci-dessus, de procéder préalablement à une évaluation des besoins de formation, en y associant les entreprises, si nécessaire, et en tenant dûment compte de la structure et de la configuration de l'industrie, des technologies employées et de leur degré de complexité, ainsi que du potentiel de formation disponible.

Ces évaluations devraient être faites à l'échelon national, régional et interrégional, et comprendre a) une estimation quantitative et qualitative des besoins de formation dans les différents secteurs de l'industrie; b) les institutions de formation déjà existantes ou prévues; c) les possibilités de formation offertes.

Il sera également nécessaire de normaliser la définition des besoins de formation et des possibilités identifiées, ainsi que les différentes catégories de personnel technique et de gestion requis par les différentes branches de l'industrie. Cette classification pourrait servir de base afin de permettre aux parties intéressées de développer leur coopération.

Cependant, toute évaluation des capacités de formation devrait être basée sur un accord entre évaluateurs et bénéficiaires quant aux critères, procédures et méthodes à employer. Cette évaluation portera sur les aspects suivants :

- a) Objectifs, méthodes de formation utilisées et organisation générale des institutions concernées;
- b) Normes, capacités et complémentarité de ces institutions du point de vue de leur contribution effective ou éventuelle dans les différents domaines de formation, ainsi que la transformation possible de ces institutions en "centres d'excellence";
- c) Assistance technique ou autre, nécessaire afin de renforcer la capacité de formation de ces institutions.

Les "centres d'excellence" sont définis comme étant des instruments de coopération technique, ayant inter alia pour objectif de contribuer au développement des autres pays en développement dans tous les domaines liés au développement industriel. Grâce à l'utilisation de ces centres, il est possible de réévaluer le transfert de technologie en accordant une importance particulière à la recherche et au développement dans les domaines qui présentent un intérêt scientifique au niveau régional, ainsi qu'à l'utilisation des connaissances ainsi obtenues pour produire des biens et des services dans les économies des pays en développement.

Un effort considérable doit donc être fait pour identifier les institutions situées dans les pays islamiques susceptibles de devenir des "centres d'excellence", servant non seulement la nation à laquelle elles appartiennent, mais également d'autres pays en développement. Ces institutions pourraient comprendre des centres de formation industrielle, des instituts de recherche et de développement, ainsi que des universités qui ont déjà atteint un certain niveau d'excellence mais qui pourraient cependant atteindre un niveau encore plus élevé dans des domaines spécifiques, grâce à des investissements supplémentaires ou autres formes d'assistance. Cette assistance pourrait englober les activités suivantes: développement de la fonction de formation; amélioration des capacités de formation; renforcement des ressources humaines et matérielles; programmes complé-

mentaires et renforcement des programmes existants; "jumelages" ou autres formes d'accord avec des institutions complémentaires situées dans d'autres régions. Une telle assistance s'applique également aux institutions qui ont été créées dans les pays en développement afin de fournir des services spécifiques à l'industrie. Ces institutions - qui comprennent des instituts de normalisation, les autorités responsables de contrôle de qualité, des centres d'informations pour l'industrie, des services d'extension pour les petites entreprises, ainsi que des institutions spécialisées dans des secteurs spécifiques - ont été créées après que la nécessité de recourir à leurs services ait été déterminée au niveau national.

Alors que de nombreuses institutions mentionnées ci-dessus n'ont pas été créées avec pour tâche essentielle de s'occuper de formation, l'expérience a montré qu'une fois qu'une institution a acquis la capacité technique de s'acquitter de ce genre de travail, il est avantageux d'élargir ses activités pour englober la formation de main-d'oeuvre. L'introduction d'activités de formation signifie d'une part que l'institution devient plus sensible aux besoins véritables de l'industrie et que d'autre part elle est mieux à même de la secourir.

Ce programme présente l'avantage de réduire les coûts de formation à l'échelon national, tout en offrant la possibilité de former une main-d'oeuvre plus nombreuse. Dans la plupart des cas, il s'avère moins onéreux et plus efficace d'ajouter des activités de formation spécifiques à une institution qui est déjà en place que de promouvoir le savoir-faire technologique et l'acquisition d'expérience dans une institution de formation différente. De plus, ce programme favoriserait la mise sur pied d'un réseau destiné à l'échange d'informations quant aux besoins et ressources en matière de formation, et faciliterait l'échange et l'envoi de stagiaires, dans certains cas sur la base de dispositions conclues directement entre les institutions.

La recherche de "centres d'excellence" se heurte dès le départ à une difficulté : plusieurs institutions situées dans les pays en développement sont des créations récentes, alors qu'un des paramètres de l'excellence est constitué par la tradition et l'expérience. Dans certains cas cependant, les institutions des pays en développement peuvent présenter un avantage par rapport à celles des pays industrialisés, étant donné qu'elles se situent au niveau local. Il convient toutefois de tenir compte du fait qu'il peut y avoir une concentration élevée de capacités d'enseignement et d'éducation dans certains pays, suivies à peu de distance par d'autres pays. De ce fait, les institutions qui sont finalement choisies comme "centres d'excellence" peuvent avoir des niveaux différents.

Par conséquent, certaines institutions des pays en développement pourraient devenir des "centres d'excellence" pour le développement technologique et la promotion de secteurs spécifiques, mais également en matière de formation industrielle et d'acquisition des qualifications requises dans ces secteurs.

Au centre de cette discussion se trouve la question des normes à établir afin de pouvoir conférer aux institutions le statut de "centres d'excellence". Ces normes doivent être clairement fixées en tenant compte de leur utilisation potentielle dans le cadre de la promotion du développement industriel, à l'échelon national et dans d'autres pays en développement. Après avoir identifié les institutions qui sont susceptibles de devenir des "centres d'excellence", il conviendra d'envisager des mesures d'appui portant sur l'organisation, les finances et la technique, et de les compléter par toute une série d'activités d'information et de promotion entre pays en développement.

SYSTEME D'INFORMATION

Compte tenu des difficultés qui existent au niveau de la collecte d'informations susceptibles de promouvoir la coopération entre pays islamiques dans le domaine du développement industriel, il convient d'étudier la possibilité de créer ou de renforcer les activités déjà en cours afin de mettre sur pied un système d'information intégré. Celui-ci devrait fournir en continu des informations adéquates, en temps voulu, sur les besoins et les possibilités existant dans les pays islamiques en matière de formation industrielle.

Ce système facilitera l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique nationale de formation, ainsi que la préparation de plans destinés à développer les ressources humaines dans l'industrie. Le système permettra d'identifier les besoins de personnel en recherche et développement, grâce à l'évaluation des besoins de formation. Il facilitera l'organisation d'activités appropriées en matière de formation et l'élaboration de programmes d'enseignement, la sélection de méthodes et de techniques de formation, le développement de matériaux didactiques et de systèmes, en tenant compte des types et des niveaux spécifiques de formation du personnel technique et de gestion requis par l'industrie.

L'échange d'informations facilitera l'identification des capacités et des possibilités des institutions de formation et indiquera quelles sont les possibilités d'extension de ces dernières. Il renforcera la coopération entre les institutions de formation des pays islamiques, à l'échelon sous-régional, régional et interrégional, contribuant de la sorte à l'amélioration de la formation industrielle sur une base globale. La mise en oeuvre de ce projet permettra aux pays islamiques d'identifier, de promouvoir et d'organiser des programmes dans des domaines spécialisés.

Dans ce contexte, la Résolution adoptée par ONUDI IV demande, entre autres dispositions, aux pays en développement et à l'ONUDI d'adopter une politique de main-d'oeuvre industrielle orientée vers l'avenir. Cette politique est considérée comme étant un des principaux instruments dynamiques de l'auto-développement industriel. La Résolution stipule que cette politique doit englober les activités professionnelles suivantes : gestion, contrôle, initiatives (publiques ou privées), ingénierie, capacités technologiques et scientifiques. Elle demande également que des mécanismes soient mis en oeuvre, comportant des canaux d'information entre pays en développement.

Le système d'information préconisé facilitera le rôle des gouvernements lors de la préparation et de la mise en application de stratégies, politiques et systèmes relatifs à la formation industrielle. Cette base d'informations aidera les pays islamiques à mettre sur pied des mécanismes nationaux destinés à coordonner la collecte et le flux d'informations appropriées et à les analyser, établissant de cette façon une base de coordination efficace pour les activités de formation à l'échelon national.

L'échange d'informations sur les capacités et possibilités en matière de formation stimulera la coopération entre pays islamiques dans le domaine du développement des ressources humaines, pour l'industrie en général, et pour la formation industrielle, en particulier.

METHODES ET TECHNIQUES DE FORMATION

Une attention particulière devrait être accordée au développement de techniques de formation afin de pouvoir tirer profit d'une gamme sans cesse croissante d'aides à l'enseignement. Les aides électroniques, en particulier, sont de plus en plus fréquemment utilisées dans les pays qui souffrent d'une

pénurie d'enseignants qualifiés, mais qui ont mis sur pied des institutions de formation. Il convient cependant d'étudier avec soin l'application de ces aides, sur la base de l'expérience acquise.

Les nouvelles aides et méthodes de formation seront également utilisées pour la conception des activités de formation à l'échelon national et régional. Il convient d'élaborer à cet effet toute une série de programmes sectoriels qui pourraient être ensuite mis à la disposition des pays islamiques pour former des enseignants, concevoir et développer des programmes d'enseignement.

Ce programme devrait également porter sur le développement de matériaux, équipements et techniques susceptibles d'être diffusés, dans le but d'atteindre un public plus vaste qu'auparavant. Dans ce contexte, une attention particulière devrait être accordée aux aides audio-visuelles, films, cassettes vidéo et ensembles didactiques.

FINANCEMENT INDUSTRIEL

Il importe également d'accorder une attention particulière au financement industriel. La nouvelle série de relations économiques internationales qui est nécessaire afin de promouvoir le développement économique et, avant tout, le développement industriel implique que les institutions financières ont un rôle important de catalyseur à jouer en matière de promotion et de financement des petites et moyennes entreprises. Ces institutions doivent favoriser un nombre plus considérable de projets industriels et assurer, ce faisant, le développement de capacités technologiques locales.

Les institutions de financement du développement situées dans les pays islamiques constituent - ou devraient être - des partenaires locaux pour les banques islamiques.

L'amélioration des qualifications grâce à la formation dans des domaines spécifiques préalablement sélectionnés semble être essentielle pour débloquer la situation et canaliser les capitaux à risque indispensables vers les économies des pays islamiques et des pays en développement les plus pauvres ayant des minorités musulmanes.

Il convient de souligner que les économies des pays islamiques sont hétérogènes et que leur niveau de développement varie considérablement à l'échelon sous-régional et national. Il peut s'agir de pays à revenu très élevé par habitant ou, au contraire, très faible.

Quarante banques islamiques environ opèrent actuellement selon le système de la participation aux pertes et profits et disposent de liquidités excédentaires.

Afin de permettre à ces banques de jouer un rôle important de catalyseur dans le cadre du financement de projets et de restreindre les problèmes auxquels elles doivent faire face en matière de partage de l'actif et autres modalités de répartition des risques, il importe de créer les conditions d'investissement plus favorables dans les pays islamiques et d'identifier des clients et des entrepreneurs afin de mettre des projets en application et d'assurer leur gestion avec succès.

Compte tenu de ce qui précède, les banques islamiques devront accorder une attention particulière aux mesures suivantes :

a) Identification des besoins de formation des petites et moyennes entreprises et problèmes généraux liés au financement de l'industrie;

b) Elaboration d'un programme destiné à renforcer le développement institutionnel de ces entreprises en offrant des possibilités de formation à leur personnel d'administration, en tenant compte des besoins de directeurs exécutifs, cadres supérieurs, directeurs d'exploitation et responsables des opérations, personnel fraîchement recruté et développement de la clientèle, afin de remplir les tâches suivantes:

- Evaluation des projets englobant de petites et moyennes entreprises;
- Traitement d'un nombre plus considérable de projets industriels, grâce à des qualifications professionnelles améliorées;
- Evaluation de la possibilité d'utiliser les ressources naturelles locales;
- Promotion et identification des projets, contrôle et suivi des projets industriels.

Le programme doit également identifier toute une série d'institutions désireuses et capables d'assurer une formation, non seulement à l'échelon national, mais aussi au niveau régional et sous-régional. Le renforcement des capacités et des possibilités de ces institutions devrait devenir une composante essentielle de ce programme.

AUTRES MESURES ORIENTEES VERS DES ACTIONS

Les paragraphes suivants concernent des domaines spécifiques dans lesquels des mesures débouchant sur des actions devraient être prises à l'échelon national, régional et interrégional.

Etablissement d'un système destiné à faciliter le placement des stagiaires. Il importe que les pays qui souhaitent participer aux programmes de formation organisés par d'autres pays islamiques s'assurent que leurs mécanismes actuels d'administration et de coordination des bourses d'étude sont adéquats et leur permettent de s'acquitter de telles responsabilités. Là où ces mécanismes n'existent pas, l'assistance devra être envisagée dans le cadre d'un programme de coopération entre pays islamiques ou par l'intermédiaire des institutions des Nations Unies, par exemple l'ONUDI. L'assistance proposée peut inclure des services de consultance ou la formation de personnel administratif, sur la base de bourses d'étude. Les pays devraient par conséquent examiner leurs mécanismes d'administration et de coordination des bourses d'étude et, le cas échéant, prévoir des fonds dans leurs budgets nationaux afin de financer ces bourses et de couvrir les frais relatifs à l'envoi de leurs ressortissants dans d'autres pays en développement, ainsi que les frais d'accueil de boursiers venant de ces pays.

Création de bourses d'étude. Les gouvernements devraient examiner leurs politiques relatives à l'éducation, à la recherche et au développement scientifique et technologique, afin de voir si elles prévoient des subsides groupés susceptibles d'être mis à la disposition des institutions compétentes afin de permettre à ces dernières d'accorder des bourses d'étude au personnel qualifié en provenance d'autres pays. Ces subventions groupées devraient concerner des activités telles que les cours universitaires ou les stages effectués dans certains secteurs de recherche prioritaires. Etant donné que ces subsides sont, de par leur nature et dans une certaine mesure, orientés vers l'offre, les responsables des mécanismes de coordination entre pays en développement devront s'assurer que ces offres correspondent aussi largement que possible aux demandes identifiées.

Mécanismes de consolidation et d'intégration. Compte tenu des mesures décrites ci-dessus et afin d'assurer que toutes les ressources disponibles seront utilisées au mieux, il convient d'envisager la mise sur pied d'un mécanisme de consolidation et d'intégration au niveau sous-régional, régional et - dans une certaine mesure - interrégional, ce mécanisme étant destiné aux programmes de bourses d'étude dans le domaine de la formation industrielle.

Organisation de cours, séminaires et autres moyens de formation. Dans le cadre des systèmes d'éducation permanente, des efforts devraient être faits afin d'assurer une coopération efficace au niveau national, sous-régional et interrégional de façon à renforcer au maximum le potentiel technique et administratif des pays islamiques. Les activités à entreprendre couvriraient entre autres les aspects suivants : mise à jour du savoir-faire technique, amélioration de la compétence technique et gestionnelle, approfondissement de l'expérience pratique, élargissement des perspectives individuelles grâce à des approches interdisciplinaires, analyse en continu des conditions socio-culturelles du point de vue de l'application et de l'absorption de technologies appropriées.

Dans ce contexte, il conviendrait de faire appel aux institutions compétentes en matière d'enseignement et de formation, y compris les centres appartenant ou associés à l'industrie, les instituts de recherche, les instituts assurant l'éducation des adultes, des séminaires itinérants ou des unités mobiles de formation. Les institutions régionales ou sous-régionales en place devraient jouer un rôle prédominant dans la promotion et la coordination de ces activités, dans leurs domaines respectifs de compétence. Les organisations non gouvernementales, les associations nationales ou les fédérations régionales pourraient jouer un rôle spécifique dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus.

PROGRAMME DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE ACCORDEE PAR LES INSTITUTIONS COMPETENTES DES NATIONS UNIES

En plus des mesures prises par les pays islamiques eux-mêmes, le développement des ressources humaines nécessaires à une industrialisation rapide exige une approche concertée de la part de toutes les organisations concernées. Dans le cadre des programmes proposés, l'ONUDI pourrait, à condition que des fonds soient disponibles, étendre son assistance aux pays intéressés, à leur demande. Nous mentionnons ci-dessous des exemples d'assistance aux pays islamiques.

Centres d'excellence

Les activités de l'ONUDI orientées vers le renforcement de la formation dans les pays en développement comprend le renforcement des instituts en place, la formation des enseignants, la promotion de liens entre les institutions de formation et l'industrie, l'élévation d'institutions au rang de "centres d'excellence" et la collecte et la diffusion d'informations relatives à la formation industrielle.

Les activités entreprises actuellement par l'ONUDI afin de transformer les institutions des pays islamiques en "centres d'excellence" sont inscrites dans le programme des "centres d'excellence" de l'Organisation. Ces activités sont fondées sur la recommandation de New Delhi qui déclare que l'ONUDI devrait promouvoir une plus grande utilisation des capacités de formation des institutions situées dans les pays en développement, lors de l'exécution des programmes

de formation adoptés par ces pays. Dans le programme relatif aux "centres d'excellence", L'ONUDI a identifié et renforce progressivement les institutions de formation des pays islamiques qui ont entrepris de promouvoir des programmes de formation industrielle, dans le cadre des institutions précitées. Un réseau d'institutions est en voie de réalisation afin d'assurer une meilleure coopération.

Les objectifs immédiats de cet effort sont les suivants :

- a) Identification des institutions des pays islamiques qui sont susceptibles de devenir des "centres d'excellence";
- b) Evaluation des capacités des institutions à assurer la formation du personnel technique et de gestion venant d'autres pays en développement;
- c) Identification de l'assistance technique nécessaire pour améliorer la capacité des institutions;
- d) Proposition relative aux voies et moyens permettant d'élaborer des programmes de coopération à court, moyen et long-terme entre ces institutions et les autres institutions de formation des pays en développement;
- e) Proposition de plans relatifs aux accords de coopération entre gouvernements.

Une liste des institutions des pays islamiques qui ont manifesté leur volonté de participer à ce programme figure à l'Annexe I.

Dans ce contexte, il convient de noter que l'ONUDI a effectué une étude dans un nombre choisi de pays afin d'identifier les institutions qui - en tant que "centres d'excellence" - seraient capables et désireuses de promouvoir, organiser et co-parrainer la formation de personnel technique et de gestion à l'échelon national, régional et interrégional. L'expérience acquise à cette occasion par l'ONUDI a montré que les institutions reprises dans cette étude étaient largement susceptibles d'acquérir les qualifications nécessaires pour fournir une assistance en matière de formation en technique et gestion.

Cette activité qui est orientée vers le développement d'un réseau de formation industrielle destiné à encourager les pays en développement à fournir une assistance technique à d'autres pays en développement, comprend les mesures suivantes :

- Préparation d'une liste d'institutions appropriées assortie d'un résumé de leurs activités, afin de servir de base pour la rédaction d'un guide ou d'un annuaire pouvant être mise à la disposition des pays en développement;
- Evaluation du niveau et des capacités de ces institutions, avec une référence particulière à la contribution qu'elles apportent ou pourraient fournir dans le domaine de la formation ou de la consultance;
- Identification du support et de la coopération technique dont les institutions ont besoin;
- Formulation de propositions portant sur des projets spécifiques pour chaque institution, dans le but de renforcer la capacité de formation ou de consultance;
- Identification des possibilités des institutions en matière de sous-traitance de projets et de programmes.

Liens entre l'industrie et l'université

De plus, dans ses programmes relatifs aux liens entre l'industrie et l'université, l'ONUDI considère les universités comme étant des partenaires valables dans le cadre de la formation industrielle au niveau national ou régional.

La coopération avec les universités recouvre les aspects suivants :

- a) Coopération en formation industrielle;
- b) Adaptation de l'enseignement et de la recherche universitaire;
- c) Développement d'une coopération interuniversitaire dans le domaine de la formation au service du développement industriel.

Un exemple est constitué par l'assistance accordée par l'ONUDI pour l'Organisation et le financement d'activités de formation entre l'Université de Douala (République-Unie du Cameroun) et l'Université de Louvain (Belgique) en matière de gestion industrielle.

Financement

Dans le domaine du financement industriel, l'Association des institutions de financement du développement en Asie et au Pacifique (ADFIAP) et l'Association des institutions africaines de financement du développement (AJAFD) ont demandé à l'ONUDI de les aider à planifier les programmes de formation destinés à leurs institutions membres et d'effectuer des travaux de recherche sur les besoins de leurs membres en matière de formation. Cette opération avait pour but de remédier aux lacunes des institutions de financement du développement, dans leurs contacts avec les petites et moyennes entreprises. En effet, ces institutions disposaient parfois d'un personnel inexpérimenté et utilisaient des pratiques et des procédures bancaires inappropriées.

Les programmes élaborés dans le but d'atteindre les objectifs susmentionnés ont été orientés vers la mise sur pied d'un système qui permettra aux institutions de financement du développement de contrôler et d'améliorer leur performance opérationnelle, grâce à la formation et à la création d'institutions.

Les problèmes principaux qui ont été identifiés ont trait aux difficultés qu'ont les banques à trouver suffisamment de débouchés pour financer des projets rentables et valables, ainsi qu'aux critiques formulées par les entrepreneurs face à l'attitude inflexible des banques lorsqu'ils sollicitent des prêts.

QUESTIONS SOUMISES A LA DISCUSSION

Afin de donner suite d'une manière plus complète aux recommandations de la Conférence islamique concernant la coopération entre pays islamiques dans le domaine de la main-d'oeuvre industrielle, il convient d'accorder une attention particulière aux points suivants :

OBJECTIFS ET STRATEGIES

Les gouvernements des pays islamiques envisageront éventuellement de fixer des objectifs répondant à leurs conditions spécifiques au niveau local, ainsi qu'à leurs politiques, en prenant les mesures suivantes :

Court terme

- a) Identification de cibles pour la formation industrielle, au niveau national et sectoriel; formulation de programmes de développement de main-d'oeuvre pour répondre à ces objectifs (y compris les projets et cibles concernant la formation du personnel au sein des entreprises industrielles);
- b) Mise sur pied d'un mécanisme permettant de faciliter l'organisation de cours de formation par les entreprises;
- c) Elaboration de mesures pour la mise en oeuvre du programme national de développement de la main-d'oeuvre;
- d) Négociation et accord avec d'autres gouvernements concernant la reconnaissance réciproque des certificats d'enseignement et des normes de formation.

Long terme

- e) Coordination, surveillance et évaluation de la mise à exécution;
- f) Elaboration d'un mécanisme permettant de définir et de faciliter le rôle des entreprises industrielles en matière de formation, comportant l'établissement d'un lien destiné à assurer la coopération entre les entreprises et les établissements d'enseignement et de formation, dans toutes les phases de l'enseignement industriel et de la formation;
- g) Organisation des informations relatives à la capacité de formation des pays en développement susceptibles de répondre à la demande d'autres pays en développement;
- h) Définition des besoins de formation à long terme et programmation de l'acquisition et du développement de technologies et qualifications connexes;
- i) Examen de la souhaitabilité de conclure des accords à long terme destinés à répondre aux besoins technologiques et didactiques, y compris implications financières de telles dispositions;
- j) Amélioration de la portée et du contenu des relations contractuelles au sein des entreprises, en matière de formation industrielle et d'acquisition de qualifications.

ETABLISSEMENT D'UNE AUTORITE CENTRALE CHARGEE DE LA FORMATION
INDUSTRIELLE

Les gouvernements souhaiteront éventuellement envisager la nécessité de confier certaines responsabilités à une autorité nationale centrale chargée de la direction et de la coordination des activités liées à la mise en oeuvre des objectifs et stratégies mentionnés ci-dessus. Dans les pays où une telle autorité centrale fait défaut, ces fonctions pourraient être confiées à une institution déjà en place qui se verrait conférer un mandat supplémentaire.

ACCORDS DESTINES A PROMOUVOIR LES PROGRAMMES DE
COOPERATION ENTRE PAYS ISLAMIQUES

Les dispositions et accords de coopération industrielle existant au niveau intergouvernemental en matière de développement de la main-d'oeuvre industrielle pourraient servir de base pour l'élaboration de programmes conjoints dans des domaines présentant un intérêt commun, ainsi que pour l'harmonisation des activités, le cas échéant. Ces dispositions ou accords - bilatéraux ou multilatéraux, sous-régionaux, régionaux ou interrégionaux peuvent également constituer un instrument utile pour développer des conditions plus favorables à la coopération industrielle. Ces dispositions ou accords peuvent, par exemple, englober les points suivants :

- a) Création de groupes de travail mixtes dans différents secteurs industriels;
- b) Echange et coordination d'informations sur les besoins de formation à court, moyen et long-terme, ainsi que sur les capacités disponibles dans chaque pays ou région, sur base des programmes nationaux à court et à long-terme concernant le développement de la main-d'oeuvre industrielle;
- c) Elaboration de programmes de coopération en matière de formation pour des secteurs industriels spécifiques ou catégories de personnel;
- d) Promotion d'un réseau d'institutions de formation industrielle et encouragement de la coopération à court et à long-terme entre ces institutions;
- e) Elaboration ou développement de programmes de formation.

Pour pouvoir réussir, ces dispositions ou accords nécessitent un consensus très net en ce qui concerne le rôle des gouvernements, institutions de formation, industrie et corps enseignant. Ces mesures devraient également être conçues pour encourager la participation des entreprises publiques et privées et des organisations industrielles (y compris les chambres de commerce et de l'industrie) des pays partenaires. Ces dispositions et accords devraient aussi promouvoir l'utilisation (et éventuellement la mise sur pied) des "centres d'excellence", dans le but de promouvoir le développement industriel.

L'"autorité centrale" mentionnée ci-dessus pourrait être appelée à organiser des consultations afin d'établir un cadre en vue de la conclusion d'accords entre les pays islamiques, dans le cadre de mécanismes appropriés ou par le biais du système des Nations Unies. De plus, les pays islamiques pourraient prendre des mesures immédiates afin de promouvoir et de créer un réseau d'institutions, en encourageant la coopération entre celles-ci en matière de formation et d'échange d'informations, dans le cadre des institutions internationales.

ETABLISSEMENT D'UN COMITE PERMANENT

La réunion ministérielle de l'OCI envisagera éventuellement de constituer un Comité permanent composé de représentants de pays sélectionnés, chargé de surveiller les progrès accomplis dans la mise à exécution du programme. Ce Comité serait également chargé de faciliter les contacts avec les organisations régionales et internationales et de solliciter leur coopération et leur appui. Le Comité permanent pourrait également agir en qualité de comité préparatoire pour les réunions futures de la Conférence islamique, afin de renforcer la coopération entre pays islamiques dans le domaine de la formation industrielle.

LISTE DES INSTITUTIONS ISLAMIQUES DE FINANCEMENT

par localisation

A. PAYS ARABES

Nom de l'institution	Année de fondation	Total de l'actif (millions de dollars) Capital social
Nasser Social Bank, Cairo	1971	Capital (1981) : 28
Islamic Development Bank, Jeddah	1975	Souscrit : 193 ⁷
Dubai Islamic Bank, Diera	1975	Capital (1982) : 13,6
Faisal Islamic Bank of Egypt, Cairo	1977	Versé (1982) : 29,6
Faisal Islamic Bank of Sudan, Khartoum	1977	Versé (1982) : 14,8
Kuwait Finance House, Safat, Kuwait	1977	Capital (1982) : 51,8
Islamic Investment Company of the Gulf, Sharjah, UAE	1978	Capital (1978) : 0,8
Jordan Islamic Bank for Finance and Investment, Amman	1978	Capital (1982) : 12 Total de l'actif : 129
Bahrain Islamic Bank, Manama	1979	Capital (1982) : 15,3
Islamic International Bank for Investment and Development, Cairo	1980	Capital (1982) : 6,4 Total de l'actif : 34,2
Bahrain Islamic Investment Company, Manama	1980	Capital (1980) : 13
Islamic Investment House, Amman	1981	non disponible
Islamic Investment House Shareholding Company Ltd, Amman	1981	Capital (1981) : 12
Massraf Faysal Al-Islami of Bahrain, Manama	1982	Capital (1982) : 20
Al-Baraka Group, Jeddah	1982	Capital : + 500
Al-Baraka Investment and Development Company, Jeddah	1982	Capital : 57
Sudanese Islamic Bank, Khartoum	1983	Capital (1983) : 20
Islamic Co-operative Development Bank, Sudan	1983	Capital (1983) : 3,5
Islamic Bank of Qatar, Doha	1983	Non disponible
Saudi-Tunisian Finance House, Tunis	1984	Capital (1984) : 50 Versé : 12,5
Al-Baraka Islamic Investment Bank, Bahrain	1984	Capital (1984) : 200 Versé : 50
Al-Baraka Bank, Sudan	1984	Capital (1984) : 200 Versé : 50

B. AUTRES PAYS MULSUMANS

Nom de l'institution	Année de fondation	Total de l'actif (millions de dollars) Capital social
Iran-Islamic Bank, Teheran	1979	Non disponible
Bank Islam Malyasia, Kuala Lumpur	1982	Capital : 215 Versé (1982) : 42
Islamic Bank of Kibris, Cyprus	1982	Capital 1982 : 5
Islamic Bank Bangladesh Ltd., Dacca	1983	Capital : 30 Versé (1983) : 10
Al-Baraka Bank, Turkey	1984	Capital (1984) : 200 Versé : 50
ISLAMISATION DE TOUT LE SYSTEME BANCAIRE		
1. Pakistan	Commencée en 1979	
2. Iran	Commencée en 1983 (?)	

C. CENTRES DES AUTRES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET INSULAIRES

Nom de l'institution	Année de fondation	Total de l'actif (millions de dollars) Capital social
Philippine Amanah Bank, Zambuanga City	1973	Capital : 12 Versé : 6
Falah Investment Company Ltd, Bombay	1983	
Ittefaq Investment Ltd., Bombay	1983	
Islamic Investment Company, Bahamas	1977	Capital : 2
Shari'a Investment Services S.A., Bahamas/Geneva	1980	
Dar Al-Maal Al-Islami Trust, Bahamas/ Geneva	1981	Capital : 1000 Versé : 310
African-Arab Islamic Bank, Bahamas	1981	
Islamic Financial Holding Ltd., Bahamas	1982	

D. PAYS INDUSTRIALISES

Nom de l'institution	Année de fondation	Total de l'actif (millions de dollars) Capital social
First Muslim Interest Free Business Institution, Johannesburg	1976	Non disponible
Holding Islamic Banking Systems, Luxembourg	1978	Capital (1978) : 10
Shari'a Investment Services S.A., Geneva	1980	
Al-Rajhi Company for Islamic Investments, London	1981	Capital (1981) : 0,2
Islamic Finance House Public Company, London	1981	Capital (1981) : 95 Versé : 0.5
First Interest Free Finance Consortium, London	1982	Capital : 15 000
Islamic Investment Company of the UK London	1982	Capital (1982) : 0,4
Islamic Investment Company Melbourne	1982	Non disponible
Massraf Faysal Al-Islami of the UK London	1982	Capital (1982) : 0,7
Islamic Bank International of Denmark, Copenhagen	1983	Capital (1983) : 3
Al-Baraka Investment Company, Isle of Man, U.K.	1983	Versé (1983) : 14

CENTRES D'ETUDES

Pays	Institution
ALG	L'Institut Algérien du Pétrole (IAP) Boumerdes, Algiers
ALG	L'Institut National de la Productivité et du Développement Industriel Boumerdes, Algiers
ALG	La Fédération Arabe de Fer et de l'Acier B.P. 4, Route de Cheraga Algiers
ALG	L'Institut Algérien de Normalisation et de Propriété Industrielle 5 rue Abou Hama Moussa Algiers
ALG	Le Centre de Formation aux Techniques de Manutention 7 rue Douamont-Delmonte Oran
ALG	Le Centre de Formation pour la Sidérurgie 34 Bd Boualisaid Annaba
ALC	Le Centre de Formation pour la Sidérurgie B.P. 44 El Hadjar Annaba
ALG	Le Centre Inter-Unités de Techniciens et Agents de Maîtrise 34 Bd. Boualisaid Annaba

AVANCEES

Langue	Activité	Spécialisation
F Ar	2.4 1.3	Pétrole, gaz et pétrochimie
F Ar	3.3	Organisation industrielle et gestion
A F Ar	1.1	Sidérurgie
F Ar	2.3	Contrôle de qualité, normalisation et propriété industrielle
F Ar	2.1	Manutention et transport dans l'industrie mécanique et métallurgique
F Ar	1.1	Mécanique et métallurgie
F Ar	1.1	Industrie technique, mécanique et métallurgique
F Ar	1.1	Industrie mécanique et métallurgique

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
BGD	Bangladesh Development Centre Mirpur Road 4-5 Sobhanbag Dakka 7	..
BGD	Bangladesh Management Development Center Mir Phur Rel 4-5 Sobhanbag, Dakka 7	A

Activité	Spécialisation
----------	----------------

..
----	-------

3.3	Cadres supérieurs et moyens de gestion
-----	---

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue	Activité	Spécialisation
BEN	Le Centre de Formation Administrative et de Perfectionnement B.P. 990 Cotonou	F	3.3	Gestion et planification

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
CAM	L'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaounde B.P. 728 Yaoundé	A F
CAM	L'Ecole Supérieure de Sciences Economiques et Commerciales de Douala B.P. 1937 Douala	A F
CAM	L'Association pour la Formation des Cadres et de l'Administration B.P. 4012 Yaoundé	A F
CAM	Institut d'Administration des Entreprises Université de Yaoundé B.P. 337 Yaoundé	..
CAM	Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique B.P. 1872 Douala	..

Activité	Spécialisation
1.2	Mécanique électricité, électronique et ingénierie
3.5 3.4	Economie, commerce et comptabilité
3.3	
3.3	Gestion
..
..

CENTRES D'ETUDES

Pays	Institution
EGY	Electronic Industries Research and Development Center P.O. Box 773 Dar el Salam Le Caire
EGY	Instructor Training Institute Productivity and Vocational Training Department of the Ministry 3 Ismael Aboul Foutouh Street Dokki, Le Caire
EGY	The Central Metallurgical Research and Development Center National Research Center Dokki, Le Caire
EGY	Tabbin Institut for Metallurgical Studies P.O.B. 862 Tabbin, Le Caire
EGY	Engineering and Industrial Design Development Center Le Caire
EGY	Electronic Industries Research and Development Center P.O. Box 773 Le Caire
EGY	EI+S Management of Preventive Maintenance Project El Tabbin - Helwan P.O. Box 796 Le Caire
EGY	Egyptian Iron and Steel Company 54 Abd El Khalek Sarwat St. Le Caire

AVANCEES

Langue	Activité	Spécialisation
A Ar	2.7	Recherche et développement, services industriels
A Ar	3.1	Méthodes enseignement professionnel
A Ar	1.1	Métallurgie
A Ar	1.1	Métallurgie
A Ar	1.2	Matériel électronique
A Ar	1.2	Electronique
Ar	3.3	Gestion industrie lourde/métallurgie
A Ar	1.1	Fer et acier

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
EGY	Plastic Development Center Alexandrie	Ar
EGY	Textile Consolidation Fund Camila Buhreid St. El-Slouf Alexandrie	A Ar
EGY	Institute of Management and Industrial Relations Le Caire	...
EGY	National Research Centre Sh. El Tahrir Dokki, Le Caire	...

Activité	Spécialisation
1.3	Matières plastiques
1.8	Tissage, lainage
...
...

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue	Activité	Spécialisation
GAB	L'Institut de l'Economie et des Finances B.P. 3913 Libreville	F	3.3 3.4	Finances, économie et gestion
GAB	L'Ecole de Techniciens des Travaux Publics Fougamou	F	2.8	Entretien et réparation camions
GAB	Institut National des Sciences de Gestion Université Nationale du Gabon B.P. 13131 Libreville
GAB	Le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel P.O. Box 860 Libreville	F	3.1	Formation professionnelle

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue	Activité	Spécialisation
GUI	Centre National de Productivité B.P. 881 Konakry

CENTRES D'ETUDES

Pays	Institution
INS	Metal Industries Development Centre Balai Besar Pengem Bangan Industri Logam Dan Mesin Jalan Sangkuriang 1 P.O. Box 113 Bandung
INS	Cellulose Research Institute Jalan Raya Dayeuhkolot 158 Bandung
INS	Ministry of Education and Culture Polytechnics Institutes of Indonesia Directorate of Technical and Vocational Education Jalan Hanglokir 11/16, Kebayoran Baru Djakarta Selatan
INS	Oil and Gas Training Center-Akamigas Jalan Sorogo, Cepu, Central Java
INS	Management Training and Productivity Centre Jalan Gatot Subroto 170 Bandung
INS	Institute for Research and Development of Ceramic Industries Jalan Jend A. Yani 392 Bandung
INS	Institute for Research and Development of Engineering and Industrial Materials Jalan Sang Kuriang 14 P.O. Box 32 Bandung

AVANCEES

Langue	Activité	Spécialisation
A	1.1	Métaux
Indonésien	1.3	Cellulose
A	1.2	Ingénieurs en mécanique et électricité
A Indonésien	2.4	Pétrole et gaz
Indonésien	1.8	Gestion petites industries
A	1.3	Céramique
A	2.3	Contrôle de qualité et essais

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue	Activité	Spécialisation
INS	Institute for Management Training and Development Jalan Mentung Raya N° 9 P.O. Box 3227 Djakarta Pusat	A Indonésien	3.3	Formation gestionnaire, services de consultants et publications
INS	Institute for Research and Development of Agri-Based Industries Jalan Ir. H. Juanda N° 9 Bogor	Indo.	1.7	Industries agro-alimentaires
INS	Institute for Research and Development of Textile Industries Balai Besar Exnoliji Tekstil Jalan Jand. A. Yani 390 Bandung	A	1.6	Textile
INS	Directorate of Building Research Direktorat Penyelidikan masalah Banguan Jalan Jamansari 84 Bandung	Indo.	2.6	Matériaux de construction
INS	Metal Industries Development Centre Balai Besan Pengembangan Industri Logam dan Mesin, Jalan Sang Kuriang 12 P.O. Box 113 Bandung	A Indo.	1.2	Machines et équipement
INS	Management Institute Faculty of Economics University of Indonesia Djakarta

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
JOR	The Royal Scientific Society Jordan University B.P. 6945 Amman	A, Ar
JOR	The Jordan Institute of Management Industrial Development Bank Building Avenue de la Chambre de la Nation P.O. Box 2991 Amman	A, Ar
JOR	Arab Organization of Administrative Sciences Dahiat el Hussein P.O. Box 17159 Amman	...

Activité	Spécialisation
3.1	Technologie industrielle
3.3	Gestion industrielle et aptitudes
...

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
KUW	The Arab Planning Institute B.P. 5834 Safat	A
KUW	Training Centre of the Kuwait Institute for Scientific Research B.P. 24885 Safat	A, Ar
KUW	Kuwait Institute for Scientific Research P.O. Box 24885 Safat	...

Activité	Spécialisation
2.7	Planification économique et sociale
3.1 3.3	Technologie et gestion industrielle
...

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
MAL	University of Technology Malaysia Kuala Lumpur	Bahasa
MAL	National Institute of Public Administration Petaling Jay	A, Bahasa
MAL	Palm Oil Research Institute of Malaysia	A, Bahasa
MAL	Malaysian Institute of Management Jalan Ampang	A, Bahasa
MAL	National Productivity Center Petaling Jaya	Bahasa
MAL	Rubber Research Institute of Malaysia Kuala Lumpur	Bahasa
MAL	Asia and Pacific Development Centre Pesiansan Duta	A, Bahasa
MAL	Standard and Industrial Research Institute of Malaysia Shah Alan, Selangor	A, Bahasa

Activité	Spécialisation
1.2	Ingénierie
3.3	Administration publique
1.7	Huile de palme
3.3	Gestion
3.3	Gestion, productivité
1.3	Caoutchouc
...	Développement industriel
2.3	Contrôle de qualité et essais

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
MAU	Ecole Nationale d'Administration B.P. 252 Nouakchott, Mauritanie	...

Activité **Spécialisation**

...

.....

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue	Activité	Spécialisation
MLI	L'Ecole Nationale d'Ingénieurs B.P. 119 Bamako	F	1.2	Sciences appliquées en ingénierie
MLI	L'Ecole Nationale d'Administration B.P. 276 Bamako	F	3.3 3.5	Administration secteur public et économie
MLI	L'Institut de Productivité et de Gestion Prévisionnelle Avenue Mohammad V B.P. 300 Bamako	F	3.1	Formation cadres supérieurs pour l'industrie, le commerce, les transports et la construction
MLI	Centre de Formation Professionnelle B.P. 63 Bamako

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
MOR	Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises km 9,5 Route de Nouasseur Casablanca	F, Ar
MOR	Le Centre de la Raffinerie de la Samier B.P. 89 Mohammedia	F, Ar
MOR	Centre de l'Office National de Chemin de Fer 6 bis rue Aberahman El Chafiki Rabat-Agdal	F, Ar
MOR	Le Centre National de Documentation B.P. 826 Rabat	F, Ar
MOR	L'Institut Marocain d'Emballage et du Conditionnement Km 9,5 route de Nouasseur B.P. 8006 Casablanca	F, Ar
MOR	L'Ecole Mohammadia d'ingénieurs B.P. 765 Rabat Agdal	F, Ar
MOR	Ecole Nationale d'Administration 1 Avenue de la Victoire B.P. 165 Rabat	...

Activité	Spécialisation
3.3	Formation gestionnaire
2.4	Exploitation raffineries
2.1	Chemins de fer et voies ferrées
...	Informations industrielles
2.1	Emballage et conditionnement pour l'industrie
1.2	Ingénierie
...

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
NIR	Federal Institute of Industrial Research Oshodi
NIR	Industrial Training Fund
NIR	Leather Research Institute of Nigeria Zaria	A
NIR	Ecole Nationale d'Administration B.P. 542 Niamey	...

Activité	Spécialisation
...
...
2.7	Formation en Recherche
...

CENTRES D'ETUDES

Pays	Institution
PAK	National Fertilizer Corp. (Pakab Training Center) Alfalah Bldg, 1st floor P.O. Box 1730 Shahrah-e-Quaide-Azam
PAK	State Cement Corporation of Pakistan PEC Bldg 97/A-b/D Gulberg III Lahore
PAK	Leather Products Development Centre : LFDC Raza Apartment IV-D 14/7 Nazimabad Karachi
PAK	Federal Chemical and Ceramics Corp./Ravi Rayon Ravi Engineering Ltd. PNSC Bldg. 15 th Floor, Moulvi Tamizuddin Khan Road Karachi
PAK	Investment Advisory Centre of Pakistan Grounf floor, State Life Bldg. Dr. Ziauddin Ahmad Rd. /P.O. Box 7534 Karachi
PAK	Pak Swiss Training Centre Campus PCSIR Laboratories, Karchi 39
PAK	Pakistan Engineering Company 6 Ganga Ram Trust Bldg. Shakra-e-Quaid- Azam Lahore
PAK	Heavy Mechanical Complex Taxila Rawalpindi

AVANCEES

Langue	Activité	Spécialisation
A, Ourdou	1.3	Engrais
A, Ourdou	2.6	Cimenteries
A, Ourdou	1.7	Cuir
A, Ourdou	1.2	Ingénieurs chimistes
A, Ourdou	1.2	Ingénierie
A, Ourdou	3.1	Technologie
A, Ourdou	1.2	Ingénierie
A, Ourdou	3.1	Technologie

CENTRES D'ETUDES

Pays	Institution
PAK	Pakistan Machine Tool Factory Training Institute Lankhi Karachi 34
PAK	Textile Industry Research and Development Centre P.O. Box 479 Mouli Tamizuddin Road Karach
PAK	Pakistan Steel Mills Corporation Ltd. Bin Quasim, Karachi 50, P.O. Box 5429 Karachi
PAK	PERAC State Petroleum Refining and Petrochemical Corporation, Ltd. 4th Floor, Karim Chambers, Merewether Rd. Box 8913 Karachi
PAK	Institute of Cost and Management Accountants House Shah Shaheed Road, Soldier Bazaar P.O. Box 7284 Karachi 3
PAK	Packages Ltd. Sharah-e-Roomi, Head office and works Lahore
PAK	Metals Advisory Service 125 A Industrial Area, Kot Lakhpat Lahore 37
PAK	Pakistan Industrial Technical Assistance Centre (Ministry of Industries) Maulana Jalal-ul- Din Rommi Road Lahore 16
PAK	Pakistan Institute of Management Sharah Iran 6 Karachi
PAK	Pakistan Administrative Staff College Sharah-e-quaid-e-Azam Lahore

AVANCEES

Langue	Activité	Spécialisation
A, Ourdou	3.1	Production/Formation
Ourdou	1.6	Formation, recherche et services de consultants pour le secteur textile
A, Ourdou	3.1	Industrie métallique
Ourdou	3.1	Formation personnel raffineries et industrie
A, Ourdou	2.7 3.3	Formation cadres, Recherche et Développement
A, Ourdou	2.1	Emballage industriel
A, Ourdou	2.7	Industrie/Consultance pour les métaux
A, Ourdou	3.1	Formation/Industrie et Production
...
A, Ourdou	3.3	Gestion-développement

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue	Activité	Spécialisation
SEN	L'Ecole Supérieur de Gestion des Entreprises 72 avenue de la République B.P. 3802 Dakar	F	3.3	Gestion administration et entreprises
SEN	L'Institut de Technologie Alimentaire Rue des Pères Maristes Han, Dakar	F	1.7	Industrie alimentaire
SEN	La Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielle 4 rue Maunory B.P. 1100 Dakar	F	3.3 3.5	Etudes économiques et formation de gestionnaires
SEN	Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie B.P. 5085 Dakar	F	3.3	Formation en techniques de production et de gestion
SEN	Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique et Professionnel Route de Ouakam Dakar	F	3.8	Formation de personnel enseignant
SEN	Institut Africain de Développement Economique et de Planification rue du 18 Juin B.P. 3186 Dakar	A, F	2.7	Planification économique et sociale
SEN	Ecole Polytechnique de Thies B.P. 10 Thies	F	2.4	Energie et maintenance dans l'industrie

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
SOM	Somalia Institute for Development, Administration and Management P.O. Box 964 Mogadiscio	A

Activité

Spécialisation

01

Formation et services
de consultance industrielle

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
SUD	Management Development Centre P.O. Box 2308 Khartoum	A



Activité


Spécialisation

3.3

Formation, consultance
et recherche en gestion

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
SYR	L'Institut de Statistiques rue Salhie Damas	Ar
SYR	L'Institut de Planification Mezza-West Damas	Ar
SYR	The Management Development and Productivity Centre Ahmed Mowaffac Ave B.P. 5244 Damas (Mohajrine)	Ar



• •

Activité	Spécialisation
3.3	Statistiques
2.7	Planification économique et sociale
3.3	Gestion, commercialisation et productivité

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue
TUN	Le Centre d'Etudes Industrielles 2 Cité El Mahrajene El-Menza B.P. 5 Le Belvédère Tunis	F, Ar
TUN	Le Centre National du Cuir et de la Chaussure 6 rue Jebel Mansour Tunis	F, Ar
TUN	L'Institut National de Normalisation et de la Propriété Industrielle 2 Cité el Mahrajene El Menza B.P. 5 Le Belvédère Tunis	F, Ar
TUN	L'Institut Supérieur de Gestion 45 avenue de la Liberté Cité Bouchouda Le Bardo, Tunis	F, Ar

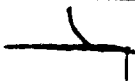
Activité	Spécialisation
2.7	Etudes industrielles et planification
1.6	Cuir et chaussure
2.2 2.3	Contrôle de qualité, normalisation et protection de la propriété industrielle
3.3	Gestion et productivité

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue	Spécialisation
TUR	Turkish Agricultural Supply Authority Ankara Turquie	A	Machines agricoles
TUR	Leather Research and Training Institute Pendik Istanbul	A	Cuir et peaux
TUR	Cement Research and Development Centre Eskisehir Yolu 8 km Ankara	A	Ciment
TUR	Building Material Research Laboratory Ministry of Public Work and Settlement Eskisehir Yolu 8 km Ankara	A	Matériaux de construction
TUR	Textile Training and Development Centre P.K. 350 Bursa	A	Textiles
TUR	Pashabahce Glass Industry Training Centre Cayirova Istanbul	A	Verre
TUR	Erdemir Iron and Steel Training Centre Karadeniz Ereğlisi Zonguldak	A	Fer et acier
TUR	Petrochemical Research, Development and Training Centre Patkim Izmir	A	Pétrochimie
TUR	Marmara Scientific and Industrial Research Institute Gebze, Kocaeli	A	- Fonderies - Agro-industrie - Matériaux de construction - Contrôle environnement - Céramique

CENTRES D'ETUDES

Pays	Institution
TUR	Technical Education Faculty Gazi University Ankara
TUR	Railways Training Centre Ekişehir
TUR	Small Industry Development Organization Ministry of Industry and Commerce Ankara
TUR	Industrial Training and Development Centre Selanik Caddesi N° 16 Ankara
TUR	Industrial Project Preparation, Evaluation State Investment Bank Ankara
TUR	Repair and Maintenance of Bio-Medical and Electronic Equipment Ministry of National Education Ankara
TUR	Training Centre for Pulp and Paper Industry SEKA Izmir
TUR	Mineral Research and Exploration Institute Eskişehir Yolu Ankara
TUR	ETLIK Veterinary Control and Research Institute Ankara Turquie
TUR	Dairy Establishment of Turkey Ankara



AVANCEES

Langue	Spécialisation
A	- Fonderies - Travail métaux - Machines-outils - Travail du bois
A	Réparation et entretien du matériel roulant
A	Développement petite industrie
A	Formation sectorielle en exploitation industrielle
A	Préparation projets industriels, évaluation et mise en oeuvre
A	Equipeement biomédical et électronique
A	Pâte et papier
A	- Exploration minérale - Energie solaire - Etudes de faisabilité
A	Production de vaccins
	Technologie laiterics

CENTRES D'ETUDES AVANCEES

Pays	Institution	Langue	Spécialisation
TUR	PTT Training Centre Aydinlikevler Ankara	A	Développement, production, réparation, entretien matériel de télécommunications
TUR	Turkish Standard Institute Bakanliklar Ankara	A	Normalisation et contrôle de qualité
TUR	National Productivity Centre Ankara	A	Gestion industrielle
TUR	ETIBANK Training Centre Ankara	A	Prospection et traitement minerais
TUR	Training Centre General Directorate of Highways Ankara	A	Entretien Navigation Maritime

